



TechnipFMC remporte un contrat majeur pour le projet Arctic LNG 2 en Sibérie occidentale

Juillet 23, 2019

LONDRES, PARIS, HOUSTON, le 23 juillet 2019 —TechnipFMC (NYSE : FTI) (PARIS : FTI) a remporté un contrat majeur⁽¹⁾ portant sur l'ingénierie, la fourniture des équipements et la construction auprès de Novatek et de ses partenaires pour le projet Arctic LNG 2 situé en Russie dans la péninsule de Gydan en Sibérie occidentale.

Le projet comprendra trois trains de gaz naturel liquéfié (GNL), d'une capacité de 6,6 Mtpa ⁽²⁾ chacun et qui seront installés sur trois plateformes gravitaires en béton.

TechnipFMC réalisera ce projet sur une base clé en main et remboursable. Le contrat couvre l'ingénierie, la fourniture des équipements et la construction des trois trains de GNL et des structures associées, qui seront fabriqués sur une base modulaire dans des chantiers en Asie et en Russie.

Nello Uccelletti, Président des activités Onshore/Offshore de TechnipFMC, déclare : « *Nous sommes extrêmement honorés de nous voir confier ce nouveau contrat par Novatek et ses partenaires. Nous nous appuyons sur l'excellente réalisation du projet GNL de Yamal, et notamment son schéma de fabrication modulaire. Ce projet est une reconnaissance du savoir-faire et des compétences de nos équipes, ainsi que de leur capacité à mener à bien les projets les plus ambitieux et innovants. Il confirme aussi le leadership de TechnipFMC tant sur le marché du GNL que dans la transition de l'industrie mondiale de l'énergie.* »

La présentation du projet Arctic LNG 2 est accessible sur le site web de TechnipFMC (<https://investors.technipfmc.com/events-presentations/company-presentations>).

⁽¹⁾Pour TechnipFMC, un contrat « majeur » dépasse 1 milliard de dollars ; la valeur consolidée du contrat de TechnipFMC pour Arctic LNG 2 est de 7,6 milliards de dollars.M

⁽²⁾ Mtpa : millions de tonnes par an.

Note : ce contrat est inclus dans les résultats de l'entreprise du deuxième trimestre 2019.

###

Information importante pour les Investisseurs et les Actionnaires

Déclarations prospectives

La présente communication contient des « déclarations prospectives » au sens de l'article 27A du United States Securities Act de 1933 tel qu'amendé et de l'article 21E du United States Securities Exchange Act de 1934 tel qu'amendé. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « estimé », « envisagé » ou des expressions similaires, et font généralement référence à des événements futurs. De telles déclarations prospectives comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses significatifs qui pourraient faire que les résultats réels diffèrent substantiellement des résultats historiques, des attentes ou des projections actuelles. Pour des informations au sujet des facteurs qui pourraient faire que les résultats réels diffèrent substantiellement des projections actuelles, veuillez consulter les facteurs de risques décrits dans les documents déposés par TechnipFMC auprès de la United States Securities and Exchange Commission, y compris nos rapports annuels sur le formulaire Form 10-K, nos rapports trimestriels sur le formulaire Form 10-Q, et nos rapports d'information permanente sur le formulaire Form 8-K. Nous souhaitons vous avertir de ne pas accorder une confiance induite à ces déclarations prospectives, lesquelles ne sont pertinentes qu'à la date de leur publication. Nous n'endossons aucune obligation de publier une révision ou une actualisation de ces déclarations prospectives après leur date de publication en fonction de nouveaux renseignements, de futurs événements ou autre, sauf dans la mesure requise par la loi.

###

À propos de TechnipFMC

TechnipFMC est un leader mondial des projets subsea, onshore/offshore et surface. Grâce à nos technologies et systèmes de production propriétaires, à notre expertise intégrée et à nos solutions complètes, nous améliorons la rentabilité économique des projets de nos clients.

Notre position unique nous permet d'offrir une plus grande efficacité tout au long du cycle de vie des projets, depuis leur conception jusqu'à leur réalisation et même au-delà. Grâce à des technologies innovantes et de meilleures performances, notre offre ouvre de nouvelles opportunités à nos clients dans le développement de leurs ressources pétrolières et gazières.

Chacun de nos plus 37 000 collaborateurs est guidé par un engagement sans faille auprès de nos clients et par une forte culture de l'innovation. Ils remettent en question les pratiques du secteur de l'énergie et repensent les méthodes pour atteindre les meilleurs résultats.

TechnipFMC utilise son site web www.technipfmc.com comme canal de distribution pour des informations importantes. Pour en savoir plus sur notre entreprise et sur la façon dont nous optimisons les performances de l'industrie mondiale de l'énergie, rendez-vous sur le site www.technipfmc.com et suivez-nous sur Twitter @TechnipFMC.

Contacts

Relations avec les investisseurs

Matt Seinsheimer
Vice-président, Relations avec les
investisseurs
Tel : +1 281 260 3665
Email : [Matt Seinsheimer](mailto:Matt.Seinsheimer)

Phillip Lindsay
Directeur, Relations avec les
investisseurs (Europe)
Tel: +44 203 429 3929
Email: [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay)

Relations avec les médias

Christophe Belorgeot
Senior Vice President Corporate Engagement
Tel : +33 1 47 78 39 92
Email : [Christophe Bélorgeot](mailto:Christophe.Belorgeot)

Delphine Nayral
Directrice, Relations publiques
Tel: +33 1 47 78 34 83
Email: [Delphine Nayral](mailto:Delphine.Nayral)